

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.691.002.1 DU 29 SEPTEMBRE 1992

Trieuses pondérales GARVENS modèle SL-VM

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, ET DU DECRET N° 80-654 DU 7 AOUT 1980 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TRIEUSES PONDERALES AUTOMATIQUES.

FABRICANT

Société GARVENS, Industriehof 8/10, D 3201 Hasede (Allemagne).

DEMANDEUR

Société METTLER-TOLEDO, 18-20, avenue de la Pépinière, BP 14, 78220 Viroflay.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 92.00.691.001.1 du 24 septembre 1992 (1), relative aux trieuses pondérales GARVENS modèles SL-PM et SL-DM.

CARACTERISTIQUES

Les trieuses pondérales GARVENS modèle SL-VM diffèrent des modèles approuvés par la décision précitée par la partie visualisation, introduction des données et traitement de l'information du dispositif électronique de mesure et d'asservissement :

- système processeur : les modèles SL-PM et SL-DM possèdent une structure centralisée au niveau de l'unité centrale de commande, tandis que le modèle SL-VM possède une structure décentralisée, l'unité centrale de commande pilotant des contrôleurs séparés,
- commandes et affichage : les modèles SL-PM et SL-DM sont dotés d'afficheurs alphanumériques, alors que le modèle SL-VM comporte un écran d'affichage à plasma, un guide-opérateur et la possibilité d'afficher des graphiques,
- traitement des données : les paramètres statistiques sont calculés sur la base d'un échantillon dans les modèles SL-PM et SL-DM, alors que le modèle SL-VM réalise un contrôle total de tous les objets.

Par ailleurs, en plus des dispositifs disponibles sur les modèles approuvés par la décision précitée,

les trieuses pondérales GARVENS modèle SL-VM comprennent :

- un dispositif automatique de contrôle de la partie numérique et de la partie analogique à la mise sous tension,
- un dispositif automatique et permanent de contrôle de la partie numérique et de la partie analogique.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

Identification de l'importateur

Marque, modèle, type, numéro de série de l'instrument

Numéro et date de la décision d'approbation de modèle

Max = ...

Min = ...

U_n = ...

Cadence(s) de fonctionnement

d = ...

Températures limites d'utilisation

Tension et fréquence d'alimentation électrique.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Lorsqu'une trieuse pondérale GARVENS modèle SL-VM n'est pas destinée à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78.166 du 31 janvier 1978 modifié, elle est dispensée de vérification primitive.

ANNEXE

Schéma avec légende du dispositif indicateur numérique et de commande n° 5794.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1409.

■ N° 5794

TRIEUSES PONDERALES GARVENS SL-VM

Schéma du dispositif indicateur numérique et de commande

